

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

Mardi 8 décembre 2020

Présents :

Enseignants : Mme Peschel (classe de PS – MS), Mme Fougeanet (classe de MS), Mme Legleye (classe de GS), Mme Neuville (classe de CP), M. Chaumeil (classe de CE1), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Billard (classe de CM1), M. Clare (classe de CM2 et direction).

Parents d'élèves Titulaires : Mme Alba Pamela, Mme Bordes Florie, Mme Borie Sandrine, M. Capano Loïc, Mme Douvry Adeline, Mme Maudet Vanessa, Mme Miloudi Lapeze Adeline.

Parents d'élèves Suppléants : Mme Broussolle-Marque Julie

Représentants de la municipalité : Monsieur Géraudie, Mme Crouzette

Excusés : Mme Lavergne (Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle Vézère)

Mme Delager (DDEN)

Mme Clément Nelly (Parent d'élève titulaire)

La séance est ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

- *Résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2020 – 2021 et présentation des parents élus.*
- *Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du 30 juin 2020.*
- *Lecture du règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2020 – 2021 (Modification des horaires scolaires à la rentrée 2020)*
- *Effectifs et répartition pédagogique pour l'année scolaire 2020 – 2021.*
- *Sécurité des locaux, compte-rendu de l'alerte incendie du 06/10/2020 et mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : exercice attentat intrusion du 9/10/2020, et du PPMS « Risque majeur ».*
- *Projets de classe (rencontres sportives USEP, spectacles au Théâtre, projets en lien avec la médiathèque, Ma classe au Cinéma ...) pour l'année scolaire 2020 – 2021.*
- *Bilan financier de l'association USEP de l'école élémentaire de Seilhac (Achat des licences USEP).*
- *Dates pour le passage du photographe scolaire.*
- *Questions émanant des représentants des parents d'élèves.*

1) Résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves pour l'année 2020-2021 et présentation des parents élus.

Cette année, le vote n'a eu lieu que par correspondance à l'aide du matériel mis à disposition dans le cahier de liaison. Cette organisation a été approuvée à l'unanimité des membres de droit lors du conseil d'école du 5 novembre 2019. *267 électeurs inscrits sur les listes : 193 parents d'élèves ont voté (151 suffrages exprimés). Soit un taux de participation de 72,28%.*

Les élus sont présentés :

Parents d'élèves titulaires : *Mme Alba Pamela, Mme Bordes Florie, Mme Borie Sandrine, M. Capano Loïc, Mme Clément Nelly, Mme Douvry Adeline, Mme Maudet Vanessa, Mme Miloudi Lapèze Adeline*

Parents d'élèves suppléants : *Mme Knecht Laure, Mme Broussole-Marque Julie*

2) Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 30 juin 2020.

Le compte-rendu du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

3)- Lecture et reconduction pour 2020-2021 du règlement intérieur de l'école.

Cette proposition de règlement intérieur modifié fait état des nouveaux horaires de début et de fin de classe en lien avec la mise en place de la semaine de quatre jours, ainsi que les mesures spécifiques mises en œuvre depuis le début de l'année scolaire du fait l'application du protocole sanitaire COVID-19.

Le projet de règlement intérieur a été envoyé en amont du conseil à tous les membres du conseil d'école.

Il est mis au vote. Le règlement intérieur modifié pour l'année scolaire 2020 – 2021 est approuvé à l'unanimité des membres de droit. Il sera communiqué à l'ensemble des parents par mail dans les prochains jours.

4)- Effectifs et répartition pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021

Effectifs pour l'année scolaire 2019-2020 : (janvier 2021)

Nom des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves par classe
Anne-Laure Peschel	5	15								20
Stéphanie Fougeanet			27							27
Nathalie Legleye				23						23
Gladys Neuville/					23					23
Christine Herlin						19				19
Sophie Capelli							22			22
Joanna Billard								25		25
Fabien Clare									19	19
Total élèves par niveau	5	15	27	23	23	19	22	25	19	178

A la rentrée de septembre 2020, deux familles ont fait le choix d'une scolarisation à domicile. Trois élèves inscrits en 2019 – 2020 et prévus dans nos effectifs prévisionnels, n'ont donc pas fait leur rentrée au sein de notre établissement.

Le conseil des maîtres de l'école primaire de Seilhac s'est réuni le 1^{er} décembre 2020 et a décidé d'apporter des modifications à la répartition pédagogique en place depuis la rentrée de septembre 2020.

Nous avons en effet plus d'inscriptions confirmées pour des élèves de TPS que celles prévues au moment de la rentrée de septembre 2020. Ces élèves, au nombre de 5 feront leur rentrée en janvier 2021 dans la classe de Mme Peschel.

Ainsi, le conseil pédagogique a décidé que les élèves de MS jusqu'alors présents dans la classe de PS-MS intégreront dès le jeudi 17 décembre 2020 la classe de MS de Mme Fougéanet, portant l'effectif de cette classe à 27 élèves.

La date du changement de classe a été choisie afin de faciliter pour nos élèves la rentrée de janvier 2021. Ils auront ainsi le temps de prendre leurs marques et d'intégrer cette information.

Les maîtresses prépareront dès la semaine prochaine les élèves de PS-MS et MS à cette nouvelle.

Les parents des deux classes ont été prévenus par mail en date du 4 décembre 2020. Nous n'avons eu à la date d'aujourd'hui aucune opposition à cette nouvelle répartition.

5)-Sécurité des locaux, compte-rendu de l'alerte incendie et mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

L'**alerte incendie** qui a eu lieu le 6 octobre 2020 s'est bien déroulée.

Un exercice d'évacuation dans le cadre du **PPMS (Risque Attentat – Intrusion)** a été mené le 9 octobre 2020. L'ensemble des élèves s'est réfugié dans le parc en arrière de l'ALSH. L'évacuation s'est bien déroulée.

Un exercice de confinement dans le cadre du **PPMS (Risque naturel ou technologique)** a été réalisé le 16 octobre 2020. Le confinement a été fait au sein de chacune des classes en raison du protocole mis en œuvre dans la gestion de la COVID-19.

6) Projets de classe (rencontres sportives, théâtre, cinéma et projets de classe pour l'année scolaire 2019-2020).

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Période 2 : Spectacles « de Noël » annulés en raison du reconfinement

- **Lundi 30 novembre 2020** à 14h30 : Spectacle intitulé « *Petit Orchestre de Jouets* » offert par la Communauté d'agglomération de Tulle à destination des élèves de PS, MS et GS.
- **Lundi 14 décembre 2020** à 14h30 : Spectacle intitulé « *Miniatures & Moulinettes* » offert par la Communauté d'agglomération de Tulle à destination des élèves du CP au CM2.

Médiathèque de Seilhac

Périodes 1 à 5 :

- Lecture offerte et prêt d'un livre pour chaque élève une fois par période pour l'ensemble des élèves de l'école : de la maternelle au CM2.

- **En octobre 2020** : la classe de CE2 de Mme Capelli a reçu un jeune auteur de Bande dessinée qui lors de son intervention a initié la réalisation de productions individuelles qui feront l'objet d'une exposition à la médiathèque.
- **En mars 2021** : « **Fête du Court métrage** » : pour tous les niveaux de classe avec une projection par cycle (à confirmer).
- **En mars 2021** : « **Printemps des Poètes** » Mise en voix de poésies par la classe de CM1 et CM2 dans le cadre du printemps des poètes.
- **Mai 2021** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2021** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2019-2020. Pour les maternelles : vote pour le prix de l'album jeunesse.

« **Ma classe au Cinéma !** »

Pour l'instant, bien que souhaitant renouveler notre participation, nous n'avons été destinataires d'informations sur le maintien de cette proposition, très certainement en raison du contexte sanitaire. Nous restons bien évidemment intéressé pour nos classes.

Rencontres sportives USEP

Période 1 :

- **La Fête du Sport à Tulle** prévue la semaine de la rentrée scolaire a été annulée en raison du contexte sanitaire.
- **La Quinzaine de la randonnée** s'est déroulée le jeudi 15 octobre 2020 (matinée) à Saint-Pardoux l'Orthigier pour la classe de GS. Les élèves ont randonné pendant 4 km.

Période 2 :

Les rencontres suivantes n'ont pas pu avoir lieu :

- **Cross USEP de secteur** au lac de Seilhac : le **jeudi 12 novembre 2020** (matin) : CE1 et CE2 et le **Vendredi 13 novembre 2020** (matin) : CP, CM1 et CM2.
- **Cross départemental USEP en décembre 2020** (après-midi) pour les élèves de CE2, CM1 et CM2

En revanche, les classes ont participé à une e-rencontre interne à l'école. Les classes ont couru à tour de rôle sur la piste du collège afin de réaliser une performance collective. Les résultats de chacune des classes seront centralisés par l'USEP qui communiquera le palmarès inter-école.

Période 3 :

Les activités suivantes ont été déprogrammées :

- **Activités gymniques** pour les élèves de TPS-PS-MS le lundi 25 janvier 2021 au cours de la matinée à Lagraulière.
- **Activités gymniques** pour les élèves de MS et GS le mardi 26 janvier 2021 au cours de l'après-midi à Lagraulière.

Par contre :

- L'initiation à l'**Escrime devrait avoir lieu** (6 séances / 4 en période 3 et 2 en période 4) pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Les séances sont encadrées par un intervenant brevet d'état.

Période 4 :

Les projets suivants devraient avoir lieu :

- **Projet basket à l'école** pour les classes de CE2 et CM1 au cours des mois de mars et avril 2021. Les séances sont encadrées par un intervenant brevet d'état.
- **Jeux collectifs / Orientation** (Lac de Seilhac) le **mardi 6 avril 2021** (journée) : CP, CE1 et CE2
- **Quinzaine de l'orientation** à Sédières pour les classes de CM1 et CM2 en **mai 2021**.

Période 5 :

Les projets suivants devraient avoir lieu :

- **Rencontre Multi-activités** pour les élèves de TPS - PS – MS à Chamboulive (date à déterminer)
- **Rencontre Multi-activités** pour les élèves de MS et GS à Saint-Jal (date à déterminer)
- **Rencontre Athlétisme** à Naves le **jeudi 10 juin 2021** (journée) : toutes les classes du CP au CM2.

Chorale école / collège :

Tous les élèves de CM2 participent chaque semaine depuis le début de l'année scolaire à une chorale au sein de l'école encadrée par Mme Guynemer, professeure de musique du collège de Seilhac. En parallèle, les élèves de trois classes de 6^e apprennent le même répertoire d'une dizaine de chants sur le thème de « Boucle d'Or ».

Au cours du premier semestre 2021, si les conditions sanitaires le permettent, une répétition aura lieu, rassemblant la classe de CM2 et les trois classes de 6^e du collège.

Pour finaliser ce projet de liaison entre l'école et le collège, un concert sera organisé à la salle de l'Auzelou à Tulle le **jeudi 17 juin 2021** à 19h30. La chorale composée de plus de 100 enfants sera accompagnée d'un orchestre composé de musiciens professionnels et d'élèves du conservatoire de Tulle.

Le directeur profite de l'occasion offerte par ce premier conseil d'école pour remercier la mairie qui participe activement à toutes ces sorties culturelles et sportives en finançant une grande partie des transports tout au long de l'année scolaire.

Projet d'initiation à l'Occitan

Afin de s'inscrire dans une continuité avec l'option Langue Occitane proposée depuis longtemps au collège de Seilhac, les élèves de cycle 3 de l'école (CM1 et CM2) pourraient bénéficier au cours des périodes 4 et 5 d'une découverte de la langue occitane par le professeur qui enseigne au collège.

Rencontres sportives Ecole / Collège

Lors du conseil école / collège qui s'est tenu les **mardi 13 octobre 2020**, les professeurs d'EPS du collège ont fait connaître leur volonté de reconduire des rencontres sportives organisées par les élèves du collège à destination de tous les élèves de l'école. Ainsi, au cours du mois de **juin 2021**, si le contexte sanitaire le permet, certaines classes du collège de Seilhac organiseront des ateliers sportifs à destination de toutes les classes de l'école primaire de Seilhac :

Les élèves de 3^e pourraient encadrer une rencontre « Athlétisme » pour les élèves de PS et MS.

Les élèves de 4^e pourraient encadrer une rencontre « Acrosport » pour les élèves de GS et CP.

Les élèves de 5^e pourraient encadrer une rencontre « Basket » pour les élèves de CE1 et CE2.

Les élèves de 6^e pourraient encadrer une rencontre « Athlétisme » pour les élèves de CM1 et CM2.

Projet de séjour sport nature « RAID USEP »

Les enseignants des classes de CM1 et CM2 ont déposé au mois de septembre 2020 un dossier de candidature auprès de l'USEP afin de faire participer leurs élèves à un projet sport nature (Centre Sportif 1000 Sources de Bugeat) au cours de l'année scolaire 2020 - 2021. Ce projet a été présenté aux parents de CM1 et CM2 lors des réunions de début d'année.

Le séjour est facturé 135 € par enfant pour les trois jours (hors coût du transport aller / retour).

Ce prix comprend l'hébergement, la pension complète, l'encadrement des activités sportives par des intervenants qualifiés (VTT, course d'orientation, tir à l'arc, canoë-kayak, accrobranche, découverte de l'environnement...). En ce début d'année scolaire le directeur a adressé à Monsieur le Maire une demande de subvention pour ce séjour.

Le Directeur a présenté lors de la réunion du 13 octobre 2020 ce projet de séjour à la présidente de l'Association de Parents d'Elèves, qui a montré un vif intérêt pour ce projet qui s'inscrit dans une régularité.

Monsieur le Maire fait savoir que la Commission des Ecoles donnera une suite favorable à la demande de subvention qui lui a été adressée, et que la Mairie de Seilhac participera très certainement à budget équivalent au précédent séjour.

Le Directeur remercie au nom de l'équipe enseignante la Mairie pour son soutien financier dans la réalisation de ce séjour.

Une réunion d'information organisée par l'USEP à laquelle sont invités les deux enseignants concernés (Mme Billard et M. Clare) devrait se tenir courant janvier 2021, dans le cas où la candidature de l'école aura été retenue.

8) Bilan financier de l'association USEP

L'achat des licences USEP pour l'ensemble des élèves a coûté 851,30 €. Les licences ont été intégralement payées par l'association USEP de l'établissement.

9) Dates pour le passage du photographe scolaire

La venue du photographe scolaire est prévue le **Jeudi 8 avril et vendredi 9 avril 2021**.

10) Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves.

Les questions ont été transmises par mail aux membres du conseil, avant les vacances de la Toussaint.

• Question 1 :

« Je n'ai pas apprécié la façon dont nous sommes passés à la semaine de 4 jours (en catimini, prévenus la veille des grandes vacances). »

Et tous les jours nous payons 30 minutes de garderie en plus !

Pourquoi n'y a-t-il plus d'aide aux devoirs le vendredi ?

Monsieur Géraudie et Madame Crouzette sont revenus sur le calendrier qui a présidé à ce changement. Il rappellent que la mairie a communiqué auprès des parents élus dès le 27 avril 2020. Le retour en mairie de la validation par Monsieur l'Inspecteur d'académie s'est faite le 29 juin 2020 pour un conseil d'école qui s'est déroulé le 30 juin 2020.

La Mairie rappelle le rôle primordial que doivent jouer les parents élus dans la consultation de l'ensemble des parents.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs du vendredi la mairie estime que le vendredi soir les enfants sont fatigués, et que les devoirs peuvent être supervisés plus facilement par les parents sur le week-end.

• Question 2 :

« Notre enfant nous a interpellé sur le fait qu'il ne mangeait pas assez à la cantine. Nous avons remarqué qu'il avait très faim le soir. »

Les quantités de nourriture sont-elles suffisantes ?

Monsieur Géraudie et Madame Crouzette qui se rendent régulièrement à la cantine lors des services de restauration ont pu constater que bien au contraire, il y a beaucoup de gaspillage. La quantité de nourriture mise à la poubelle à l'issue du service est très significative.

• Question 3 :

*Utilisez-vous du gel hydroalcoolique pour nos enfants ? (Ce qui n'est pas recommandé sur les enfants).
Question posée à deux reprises.*

Le gel est uniquement utilisé pour les élèves de l'élémentaire, une fois le matin à l'entrée en classe et une fois à la sortie des classes afin de gagner du temps. Le reste de la journée, le nettoyage des mains est réalisé avec une solution savonneuse.

Les parents élus font remonter quelques cas d'élèves ayant les mains abimées, notamment en maternelle. La question de la trop grande agressivité de la solution savonneuse en lien avec le nombre important de lavages est posée. La mairie s'engage à vérifier s'il est possible de s'approvisionner avec un savon plus doux pour la peau.

- **Question 4 :**

Serait-il possible que les élèves de CE1 puissent bénéficier de toilettes supplémentaires ?

Monsieur Géraudie confirme que la réalisation de toilettes supplémentaires est à l'étude, notamment à l'extérieur dans la cour de récréation.

- **Question 5 :**

Les élèves de la classe de PS – MS et plus particulièrement les élèves de MS de cette classe vont-ils participer à des activités avec les autres MS ?

Monsieur Clare précise que ce sera d'autant plus le cas que les élèves de MS de la classe de PS-MS seront inclus dans la classe de MS pour l'année scolaire 2020 – 2021 à compter du jeudi 17 décembre 2020.

- **Question 6 :**

Combien de temps les enfants ont-ils pour manger à midi ? « Parce que mes enfants n'ont jamais autant goûté ! Je m'inquiète !!! »

Mes enfants rentrent vraiment boueux du centre de loisir / garderie. »

Serait-il possible de faire quelque chose dans les « zones de terre » afin de ne pas laver les chaussures tous les jours puisque les enfants restent au maximum dehors du fait du Covid ?

Pour la première partie de la question, il convient de se référer à la réponse faite par les élus de la mairie à la question 2.

Pour ce qui est de la question des zones de terre, Monsieur Géraudie précise qu'il préfère un centre de loisir entouré d'une zone d'herbe plutôt que d'un espace goudronné. Lorsque c'est possible, les enfants de l'ALSH sont gardés dans les cours de récréation de l'école.

- **Question 7 : (arrivée le lundi 7 décembre 2020)**

Les parents n'étant plus autorisés à rentrer dans la garderie, serait-il possible que les agents aident les plus petits à s'habiller, ainsi qu'à les aider à trouver leurs cartables. Il s'avère que les manteaux et cartables d'école sont tous regroupés n'importe comment. Merci.

Les représentants élus insistent sur l'importance de cette question qui leur a été soumise à plusieurs reprises.

Monsieur Géraudie et Madame Crouzette se saisissent de cette problématique et demanderont aux agents en responsabilité à l'ALSH de faire le nécessaire pour faciliter le départ des enfants dans les meilleures conditions possibles tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Pour conclure, Monsieur le maire annonce que la mairie réfléchit activement à la réalisation d'un préau supplémentaire mis à disposition de l'école maternelle et élémentaire afin de mieux gérer les temps de récréation et le temps de la pause méridienne.

A ce sujet Madame Crouzette précise que même s'il n'y a plus d'ateliers, les enfants sont répartis dans différents espaces afin de garantir leur sécurité et préserver ce temps de repos,

Monsieur le maire et Madame Crouzette annoncent la venue du Père Noël au sein de chacune des classes de maternelle au cours de la matinée du jeudi 17 décembre 2020. Une surprise gourmande sera offerte à chaque enfant ainsi qu'un cadeau collectif.

Le conseil se termine à 19h30

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme ALBA Pamela



Le Directeur



ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
19700-SEILHAC
TEL: 05 55 27 06 20